



S3 de LILLE
209 rue Nationale 59000 LILLE
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49
Courriel : s3lil@snes.edu

Lille, le 14 juin 2024
Jean-François Caremel,
Secrétaire académique
du Snes-FSU

A

Madame la Rectrice de
l'académie de Lille
144 rue de Bavay
59000 LILLE

Objet : examens de fin d'année

Madame la Rectrice,

Nous souhaitons vous alerter sur les difficultés en cours concernant les examens :

- envoi des convocations très tardif : alors que les autres années, tout était envoyé fin mai au plus tard, la majorité a été envoyée en juin, notamment pour les épreuves de spécialité et le DNB et à ce jour manquent encore les convocations pour les jurys de délibération et les oraux de second groupe du baccalauréat

Cette situation est anxiogène pour les collègues convoqués et susceptible d'entraîner des désistements si les collègues se voient obligés de s'organiser au dernier moment.

- hormis pour la Philosophie, les règles de la péréquation promise entre les différentes missions (correction d'écrits de spécialité et de l'EAF, oraux de l' EAF, interrogations du Grand Oral) ne sont toujours pas connues . On espère qu'elles existent et qu'elles sont mises en pratique mais un tel manque de transparence n'est pas rassurant alors que l'an passé, le rectorat avait pu produire cette grille. Un IPR de SES, par exemple, évoque 30 copies par correcteur, que ce dernier ait 1, 2,3 ou 4 jours d'oraux de grand oral : si cette information est avérée, cela risque de créer de la colère chez les collègues concernés. Des coordonnateurs de grand oral , donc convoqués sur toute la session, auraient le même nombre de copies que les autres correcteurs.
- l'absence, sur les convocations de baccalauréat, de mention du nombre de copies à prendre en charge ou tout au moins d'un ordre de grandeur. L'an passé, nous connaissions le nombre de correcteurs dans le jury et le nombre de copies total que ce même jury devait prendre en charge : pourquoi ce qui a été possible l'an passé, ne le serait plus cette année ? Nous pouvons comprendre qu'il y ait des ajustements mais donner un ordre de grandeur pourrait éviter aux services de répondre à des questions et pourrait rassurer les collègues. Le courrier adressé tardivement à tous les collègues par le biais des chefs d'établissement et uniquement sur les épreuves de spécialité ne leur a pas toujours été transmis .
- des collègues ayant déjà assuré de lourdes charges d'examen (sections internationales, bts) sont convoqués malgré les notes de service ministérielles

- une non-prise en compte des consignes données par le rectorat aux chefs d'établissement pour accorder une demi-journée banalisée supplémentaire pour les correcteurs de l'épreuve de culture générale en BTS.
- une non-prise en compte des consignes données par le rectorat aux chefs d'établissement de ne pas mobiliser les collègues de lettres et de philosophie sur les surveillances de bac.
- Un non respect des annonces de la diminution du nombre de copies pour certains correcteurs du DNB : par exemple, en HG des collègues ont reçu des convocations mentionnant 50 copies et non 34 comme indiqué dans le diaporama

Une telle situation, au-delà de la question des moyens dédiés aux services des examens des rectorats pour prendre en charge l'examen, est vraiment problématique en terme de respect des candidats et des personnels. Cette année encore, les organisations syndicales et disciplinaires avaient alerté sur la lourdeur des programmes à traiter intégralement pour la première fois au baccalauréat, et sur le risque d'encombrement du calendrier des épreuves de fin d'année alors qu'il suffisait d'avancer un peu en juin l'écrit de philosophie et/ou de spécialité. Nous n'avons eu de cesse de poser des questions en comité de suivi afin d'anticiper cette fin d'année puisque notre revendication n'avait pas été entendue.

Des réponses ont été données mais, notamment pour les épreuves de spécialité, le manque d'anticipation dans les péréquations et l'envoi très tardif des convocations irritent les collègues, et les désorganise au point de masquer les améliorations réelles sur d'autres points.

Veillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de notre attachement au service public d'éducation nationale.

Pour le SNES-FSU de l'académie de Lille

Jean-François Caremel

